

SLOW FORÊT ...

UN CONCEPT QUI FAIT GRANDIR

L'HOMME ET LA FORÊT

Journée découverte le dimanche 9 octobre 2022 juin

En compagnie de Pascal MATHIEU, exercices ludiques d'observation aux alentours du lac du Merle le dimanche 9 octobre 2022, de 10 h 30 à 16 heures.

Le CCFD (Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement) a choisi la forêt comme thème important de réflexion et d'action : ... Parce que la forêt est un enjeu central dans la maîtrise du changement climatique, de la gestion de l'eau, et de la capacité de l'Humanité à se nourrir ... Parce que la forêt est un thème qui nous réunit à plusieurs milliers de kilomètres de distance. En 2020 était prévue la venue d'un représentant du peuple DAYAK, de l'île de Bornéo, où ce peuple coexiste depuis toujours en harmonie avec la forêt, mais est menacé par l'appétit des multinationales qui plantent à tour de bras palmiers à huile ou autres cultures de rapport. Ici la forêt du Haut Languedoc est la plus productive de toute l'Occitanie et sa gestion pose de multiples questions, autant économiques, biologiques, que climatiques.

Pascal MATHIEU, conseiller forestier, vient de publier un livre, SLOW FORÊT, qui invite à une gestion forestière en harmonie avec l'environnement. Il nous propose une sortie sur le terrain pour se mettre au contact des arbres et de la forêt, et se couper du monde un moment en prenant un « bain de forêt ».



Départ d'Albi à 9 h 15, parking GAMM VERT, route de Castres, rendez-vous sur le parking du lac du Merle à 10 h, retour Albi vers 17- 18 h. Pique-nique tiré du sac. Prévoir des chaussures de marche et un tapis de gym ou un tissu épais pour le temps de repos sous les arbres. Pas d'instruments électroniques pendant la journée !!!! Téléphone, tablette, appareils photos... restent à la maison ou dans la voiture... L'objectif étant de se concentrer sur la forêt!

Contact : Philippe RIEUNAU
CCFD équipe d'Albi – 06 28 23 10 25
Attention ! Journée reportée si pluie annoncée

Nombre de personnes limité à 20

Participation aux frais
d'acquisition de matériel
d'observation : 10 € par personne